Image not found or type unknown

VOLOTEA annulation de vol après paiement et confirmation

Par **weyant nicole**, le **23/09/2016** à **05:34**

le 31-8-16 volotea m'a confirmé mon vol BIARRITZ/STRASBOURG/4 passagers/A+R/ le 20/10 et le 31/10.
Ce jour il vienne de me créditer sur mon compte le montant desdits vols sans aucune explication mail ou lettre. Après réclamation, il m'informe : VOL ANNULE POUR MOTIF OPERATIONNEL. Leur responsabilité est-elle engagé? Comment faire pour trouver un vol à ce tarif 190 € pour faire venir mes petits-enfants. En vous remerciant par avance, cordialement NICOLE

Par **Martine Bazin**, le **29/11/2016** à **10:35**

Je dois confirmer mon vol V7 2203 pour Nantes /Ajaccio les 19 juin :13 juillet 2017 .
Je m'apperçois que ce même vol aujourd'hui passe de 183 euros à 163 euros ?
Sachant que je vais rajouter un bagage en soute pour ce voyage
je vous demande s'il serait possible de déduire cette différence de mon nouvel achat ?
En vous remerciant de votre compréhension .

Mon fils habite en Corse et nous faisons regulièrement ce déplacement pour rejoidre nos pts enfants.
bonne journée
Mme Bazin Martine

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés